UN LIBRARY

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE GENERALE

Distr.
GENERALE

A/35/764
12 décembre 1980
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-cinquième session
Points 76 et 77 de l'ordre du jour

PACTES INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME

AUTRES METHODES ET MOYENS QUI S'OFFRENT DANS LE CADRE DES ORGANISMES DES NATIONS UNIES POUR MIEUX ASSURER LA JOUISSANCE EFFECTIVE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES

Lettre datée du 11 décembre 1980, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République démocratique allemande auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint la déclaration publiée, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, par le Comité des droits de l'homme de la République démocratique allemande, et je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 76 et 77 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Siegfried ZACHMANN

ANNEXE

Déclaration publiée par le Comité des droits de l'homme de la République démocratique allemande à l'occasion de la Journée des droits de l'homme

1. L'adoption, voilà 32 ans, de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide a constitué, de la part des peuples coalisés contre Hitler, un engagement de respecter les principes antifascistes fondamentaux des Nations Unies. Les pactes relatifs aux droits de l'homme conclus en vertu du droit international, ainsi que d'autres documents connexes de l'Organisation des Nations Unies, montrent que le maintien de la paix et le respect des droits politiques, sociaux et culturels de l'homme sont indissolublement liés. C'est ce qu'il convient plus que jamais de rappeler à l'occasion de la Journée des droits de l'homme.

2. La politique de surarmement et d'ingérence poursuivie par les Etats impérialistes entraîne une menace réelle pour la paix et la détente mondiales. Une telle politique constitue un sérieux obstacle à l'application des droits sociaux et économiques fondamentaux. Une fraction des sommes colossales consacrées à l'armement suffirait à surmonter, dans de vastes parties du monde, les terribles séquelles du colonialisme que sont la faim et la maladie, l'analphabétisme et le chômage. Ce serait un avantage considérable pour tous les peuples que de pouvoir tirer pleinement parti de leurs ressources matérielles et spirituelles en vue du progrès social et du bien-être de l'humanité.

3. Les peuples doivent prendre des mesures rigoureuses tendant à arrêter l'accroissement dément de l'arsenal militaire dans les principaux pays de l'OTAN ainsi qu'à préserver de façon durable et sûre le droit fondamental de l'homme à vivre dans la paix et la sécurité. Tel est l'objectif des propositions constructives présentées par les Etats parties au Pacte de Varsovie tant à l'Assemblée générale des Nations Unies, lors de sa trente-cinquième session, qu'à la réunion convoquée à Madrid comme suite à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Nous appuyons avec enthousiasme ces propositions aux côtés de toutes les forces du monde éprises de paix. Il est essentiel pour le respect des droits de l'homme de poursuivre sans relâche la lutte pour la détente politique et militaire.

4. De nombreux documents de l'Organisation des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme interdisent toute propagande en faveur des guerres d'agression et de la course aux armements et condamnent toute incitation à la haine et à l'hostilité entre les peuples. Les puissances impérialistes poursuivent cependant leur collusion avec le régime criminel d'apartheid. Un détestable esprit fasciste et néo-nazi se répand librement en ce moment dans certains pays sous le couvert de la liberté d'opinion. Il est vraiment scandaleux que d'anciens nazis ayant commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité se voient épargner un juste

/...

châtiment dans la République fédérale d'Allemagne. Grâce aux dollars et aux armes que leur fournit Washington, les dictatures fascistes d'El Salvador, de la Bolivie et d'ailleurs intensifient leurs campagnes meurtrières contre les démocrates progressistes.

5. Nous condamnons ces faits avec toute la vigueur que requiert leur gravité. Ils caractérisent la brutalité du système impérialiste. Nous demandons instamment à l'Organisation des Nations Unies de prendre des mesures efficaces contre le racisme, le fascisme et le néo-nazisme.

6. En tant que membres du Comité des droits de l'homme de la République démocratique allemande, nous sommes heureux de vivre et de travailler dans un pays dont le gouvernement suit une politique conforme aux principes anti-fascistes de la Déclaration des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies.

7. En cette Journée des droits de l'homme, nous réaffirmons notre ferme solidarité avec toutes les forces de paix et de progrès. Nous poursuivrons sans relâche nos efforts en vue de renforcer l'unité d'action de tous les peuples anti-impérialistes qui luttent pour la paix et la liberté, l'amitié internationale et les droits de l'homme.